L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 5 JANVIER 1871. — 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LEBENT, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN. 5 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Vincent & Co, à leur salle d'encan, rue de Chartres—[illegible] caisses et balles de marchandises sèches, et [illegible] lots de marchandises de fonds et de fantaisie.

Par D. E. Morphy, à midi, à l'entrepôt [illegible], coin Notre-Dame et Tchoupitoulas—[illegible] rouleaux toile d'emballage.

Par Hoffman, Marks & Co., au No [illegible] de la rue de Chartres — Habillements fins de [illegible], lingerie de messieurs et chapeaux fins.

Par Vincent & Co., à leur salle d'encan, rue de la Douane.—Couvertures.

Par Eug. Tourné, à 4 1/2 heures P. M., sur la Levée, au pied de la rue St. Philippe—[illegible] barriques vin rouge.

Par O. Véleton, No 14 rue Natchez—Jambons, épaules porc, bœuf, etc.

Par B. J. Montgomery, à sa salle d'encan, [illegible] rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par E. Roger & Co., à leur salle d'encan, rue Vieille-Levée—[illegible] caisses et 100 [illegible] de chaussures fraîches du Nord.

Par F. J. Spear, à 11 heures, rue Vieille-Levée, entre Douane et Bienville—meubles de bureau.

ATTENTION!

Vente sans limite, à 4 1/2 heures P. M., pour compte de qui il appartiendra, de 120 barriques vin rouge, ex barque Denise. de Bordeaux, par Eugène Tourné.

Toile d'emballage.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Perdido.

CANDIS PURS et sans MELANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, JEUDI :

OPÉRA—Martha.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Ixion, avec chants, danses, etc.

ST-CHARLES.—Sinbad.

LYCEUM HALL—Panorama de la ville de New York, par Bullard.

MUSÉE CRESCENT CITY—Nos 40 et 42, rue St-Charles.

Affaires Locales.

Ce n'est qu'avec une profonde répugnance que nous abordons, de nouveau, le sujet de nos affaires locales. M. Warmoth, grâce à une manipulation habile des bulletins de vote, dans la dernière élection, est devenu le maître absolu des destinées de la Louisiane. Il peut faire, à son gré, la pluie et le beau temps, le bien ou le mal. Nous avons la satisfaction d'avoir fait ce que nous avons pu pour empêcher ce résultat, mais l'apathie et l'indifférence de la population blanche, d'une part, la servilité des affranchis, de l'autre, et, par-dessus tout, les fraudes commises dans l'enregistrement et dans l'élection, ont affermi la dictature dans les mains du gouverneur.

La presse, après avoir joué le rôle de Cassandre, est devenue impuissante. Tomber dans les mêmes redites deviendrait fastidieux pour le lecteur autant que pour le journaliste. Il ne nous reste donc guère qu'à enregistrer les actes de nos gouvernants et de nos législateurs, et à indiquer les conséquences que ces actes peuvent avoir sur les intérêts généraux.

Le gouverneur a signé, la veille de la réunion de la Législature, le bill sur le vagabondage. Convient-il de rechercher les motifs qui lui ont fait tarder jusqu'au dernier moment à remplir cette mesure? Etait-ce pour permettre aux nombreux vagabonds, dont notre Etat est infesté, de participer à l'élection? Enfin! la loi est signée, et la police peut arrêter les coquins connus, sans craindre de les voir remettre en liberté le lendemain, en vertu d'un mandat d'habeas corpus.

Le gouverneur a renvoyé à la Législature, avec son veto, une certaine quantité de bills, et ses vetos, sont pavés de bonnes intentions.

Dirons-nous que le veto au bill, dit d'égalité sociale—veto d'ailleurs fort bien motivé, car le bill était absurdement rédigé—vient après l'élection, alors que M. Warmoth n'a plus besoin des votes des gens de couleur? A quoi bon? Le bill est écarté, et que nous importe l'intention que ce veto peut causer parmi la population de couleur, toujours dupée par les carpet-baggers et, cependant, toujours docile.

Parmi les autres vetos nous remarquons celui qui est opposé à "un acte accordant certains privilèges au "Louisiana Canal and Land Improvement Company."

Le gouverneur s'exprime à l'égard de ce bill dans les termes énergiques que voici: "Je regarde ce bill comme l'un des plus [illegible] que puisse passer aucune législature. Ce n'est rien moins qu'un plan conçu par une bande de spéculateurs rapaces pour s'approprier les bayous et les lacs de la Louisiane, aussi bien que pour accaparer plusieurs millions d'acres de terres appartenant à l'Etat. [illegible] ... avec le bill qu'il avait eu en vue de faire passer, et qu'il regardait certains amendements odieux comme ayant pour objet de tuer la mesure elle-même."

Si le gouverneur avait toujours parlé comme cela, nous ne lui aurions pas fait la guerre, car il emploie exactement le langage dont nous nous sommes servis à l'égard de nombreux bills, tout aussi monstrueux, tout aussi pernicieux, tout autant dans l'intérêt de spéculateurs rapaces.

Maintenant, si le gouverneur est disposé à mettre son veto à tous les bills de ce genre, nous ne pourrons que nous féliciter de le voir entrer dans cette voie, car il vient d'être prouvé par l'élection de M. Carr à la présidence de la Chambre que M. Warmoth est tout puissant sur la majorité de cette Assemblée. Il en est de même au Sénat. Si le gouverneur veut arrêter le gaspillage scandaleux des deniers de l'Etat, cela dépend uniquement de lui. Mais ne nous hâtons pas de le complimenter et attendons la fin.

La lice est ouverte pour l'élection sénatoriale et, s'il fallait quelque chose pour achever de nous dégoûter des institutions républicaines, telles qu'elles se pratiquent en ce pays, ce serait assez du spectacle qui nous est offert à cette occasion.

Un de nos confrères, le *Picayune*, a tracé avant hier, un tableau très réaliste de ce scandale, en indiquant les endroits où [illegible] des aspirants sénateurs à ouvert sa boutique électorale pour le marchandage des consciences et l'achat des votes de nos honorables des deux Chambres.

La place de sénateur au Congrès, bien que relativement peu rémunérée, est devenue très recherchée depuis que chaque sénateur peut, ouvertement, trafiquer de son influence et faire payer aux postulants à tout emploi fédéral une dîme énorme sur les revenus licites et illicites de l'emploi, et ce comme condition de leur confirmation.

Aussi, les dégoûtantes intrigues auxquelles a fait allusion notre confrère ne se pratiquent-elles pas seulement en Louisiane. Cela se fait partout, au Nord, comme au Sud, à l'Ouest comme à l'Est.

Nous n'accorderons pas aux candidats le bénéfice d'une réclame en indiquant leurs noms et leurs boutiques. Ces sales tripotages n'intéressent que ceux qui cherchent à en tirer quelque profit; et ils n'ont même pas l'attrait de la curiosité pour le public.

Un autre évènement vient de se produire dans notre monde gouvernemental. C'est la démission de M. Emley, l'un des administrateurs municipaux récemment réélus. Cette démission est encore enveloppée d'un profond mystère. Mais nous remarquons, à ce sujet, une circonstance curieuse. La lettre par laquelle le gouverneur accuse réception de cette démission est datée, dans un journal, du 31 décembre, et dans un autre, du 3 janvier. Nous sommes curieux de savoir quelle est la véritable date, car, si la démission est antérieure au 1er janvier, c'est au gouverneur qu'il appartient de nommer le successeur de M. Emley; si, au contraire, la démission est postérieure au 1er janvier, ce successeur doit être nommé par l'élection. Après tout, si c'est M. Warmoth qui fait l'élection, peu lui importe la distinction!

Un autre des administrateurs a des chances pour être nommé sénateur des Etats-Unis. Il y aurait donc deux administrateurs à remplacer. Si leurs successeurs voulaient s'employer à faire réduire le budget des dépenses, nous ne regretterions pas ceux qui s'en vont, mais nous nous souvenons des grenouilles de la fable, et nous croyons faire sagement d'attendre avant de nous réjouir.

CHARBON DE TERRE.—On peut se procurer chez MM. Field & Bell, encoignure Camp et Girod et rue du Magasin No 251, des charbons de terre de toutes espèces, de l'anthracite et du bois à brûler de diverses essences.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Les habitués de l'Opéra seront charmés d'apprendre qu'ils pourront assister, ce soir, à la deuxième représentation de *Martha*. L'œuvre de Flotow est chantée par Mmes Naddi et Dumestre, MM. de Keghel, Castelmary et Dubosc. Au second acte, les artistes de la danse paraissent dans un agréable divertissement, et dans son ensemble l'exécution ne laisse rien à désirer.

L'Opéra continue à travailler sans relâche, et il est question, nous dit-on, de reprendre prochainement *Roland à Roncevaux*, de Mermet.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—Nous publions aujourd'hui dans nos colonnes le premier bilan annuel de la compagnie d'assurance de la Nouvelle-Orléans, dont M. C. Cavaroc est le président. Les résultats obtenus dans cette première année sont fort beaux, ainsi que l'indiquent les chiffres suivants: primes nettes $629,589; bénéfices nets, déduction faite des pertes, des dépenses et de la somme réservée, $293,394 86. L'actif de la compagnie s'élève à $433,779 86, non compris $[illegible],300, montant des billets souscrits pour actions. Ces chiffres indiquent suffisamment la popularité dont jouit la compagnie. On trouvera au bas de l'état annuel la liste des directeurs qui sont au nombre de nos négociants les plus influents. Nous avons déjà nommé le président. M. C. Cavaroc, dont tout le monde connaît l'activité et l'esprit d'entreprise. Le vice-président est M. F. E. Bernard, et le secrétaire M. G. Lanaux.

UNE PROMENADE A NEW YORK.—Conduisez vos familles à la Salle du Lycée où l'on peut admirer le panorama de la ville de New York, tous les jours de cette semaine et de la semaine prochaine, à deux heures après midi et à sept heures et demie du soir. Il y a foule à chaque représentation et cette exhibition est digne du patronage des dames de la ville.

BANQUE DU PEUPLE.—Les actionnaires de cette institution qui n'ont pas fait les versements dûs, sont invités à faire ces versements avant le 15 du courant, autrement leur stock sera forfait suivant la charte.—Voir l'avis inséré à ce sujet dans l'*Abeille*.

UNE EXCELLENTE CHANCE GRATIS.—Voici une excellente occasion d'obtenir gratis une ou plusieurs chances dans la grande Loterie du Bazar français qui se tirera le 9 courant. Il suffit pour cela d'acheter, au comptant, pour dix piastres de marchandises, au magasin de MM. Lion et Pinsard. Or, comme il y a là un des plus beaux choix de lingerie, de bijouterie, de parfumerie, de mercerie et d'articles de confiserie et de fantaisie que l'on puisse imaginer, l'offre est on ne peut plus tentante. Tous ceux qui ont des achats à faire feront bien de mettre l'occasion à profit avant le jour du tirage. MM. Lion et Pinsard ont eu une excellente idée, elle profitera à la caisse du Bazar et elle remplira plus rapidement la leur.

Splendide assortiment de jouets et ravissantes poupées, chez Guéblé & Nippert.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE.—On verra dans une annonce insérée plus loin, que M. E. Monteuse vient d'associer à ses affaires de pharmacie M. H. J. Rivet, qui est depuis plusieurs années employé de la maison. La pharmacie de M. Monteuse est très connue et très populaire, et nous le félicitons d'avoir fait entrer dans sa raison sociale M. Rivet qui a contribué à sa popularité et dont le zèle et le savoir lui peuvent qu'assurer et augmenter la prospérité. La maison E. Monteuse & Co. inspire certainement confiance à tous.

MARCHÉ DU BAZAR.—La vente à l'encan des étaux du dit marché qui devait se faire hier, par le ministère de M. Placide J. Spear, a été ajournée pour le moment. Ceux qui voudraient se procurer des étaux à l'amiable et avant la vente à l'encan qui aura lieu dans le cours de la semaine prochaine, pourront s'adresser à M. Ben Harrison ou au bureau de l'encanteur, Passage de la Bourse, No. 36, entre les rues Bienville et Douane.

Le Transfert du Gouvernement de Tours à Bordeaux.

On lit dans le *Journal officiel* :

Tours, le 9 décembre 1870.

A la suite des derniers événements militaires accomplis sur la Loire et de l'évacuation d'Orléans, le Gouvernement a décidé la création de deux armées distinctes, ayant à opérer dans les deux régions séparées par le cours du fleuve, en conservant la jonction avec Paris comme objectif immédiat et suprême. Dans cette situation, il importait avant tout que la liberté des mouvements stratégiques de ces deux armées ne puisse être entravée ni de près ni de loin par des préoccupations politiques ou administratives.

En conséquence, la proximité du siège du gouvernement à Tours pouvant gêner les opérations des deux armées, il a été décidé que l'ensemble des services serait transporté à Bordeaux, qui, par la facilité de ses communications de terre et de mer avec le reste de la France, offre de précieuses ressources pour l'organisation de nos forces et la continuation de la guerre.

Quant au ministre de l'intérieur et de la guerre, il se rend dès demain aux armées, et il est en place dans les circonstances actuelles, pour assister aux efforts de soldats de la France vers Paris.

Le même journal publie le décret suivant :

DÉCRET.

Nous, président de la délégation, garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le rapport à nous fait par notre collègue le ministre de la guerre, et de l'avis unanime de la délégation.

En vertu des pouvoirs que nous confère l'art. 3 du décret du 12 septembre 1870, ainsi conçu :

"M. Crémieux, membre du gouvernement de la Défense nationale, établira son siège à Tours et pourra le transporter partout où l'exigeront les nécessités de la défense."

Décrétons :

Le siège du gouvernement de la Défense nationale, délégué à Tours, est transféré à Bordeaux.

Fait à Tours, le 8 décembre 1870.

Signé : AD. CRÉMIEUX.

Combattre, combattre toujours.

Paris, 6 décembre.

L'attitude de Paris est des plus calmes et des plus énergiques. Des cris de : Vive la république! retentissent dans les rues. La proclamation du gouvernement a réuni tous les cœurs.

Je reçois quelques détails très intéressants sur la séance de nuit du gouvernement. On a reçu hier soir à minuit la lettre de M. de Moltke. Le général Trochu a rassemblé instantanément ses collègues et les a consultés sur ce qu'il y avait à faire. Un membre du gouvernement, M. Ernest Picard, dit-on, se serait prononcé pour qu'on profitât des ouvertures que semblait faire M. de Moltke pour discuter la paix si elle pouvait être honorable.

Son opinion semblait avoir fait quelque impression sur ses collègues, lorsque le général Trochu a pris la parole. Il a fait observer que ces ouvertures mêmes prouvaient que la Prusse sentait que sa position pouvait être compromise et devenir pénible en plein pays ennemi et au cœur de l'hiver; que l'on avait compté démoraliser la population par la révélation d'une victoire qui n'était peut-être pas aussi complète qu'on le disait; qu'en ce moment où importait à la France les plus durs sacrifices; qu'elle avait tout à gagner à continuer la lutte, au moment de l'approche de tous les auxiliaires que la province envoyait à Paris; que Paris pouvait tenir longtemps encore; qu'à des revers pouvaient succéder des victoires; et enfin le résumé du général Trochu, prononcé d'une voix émue et des larmes dans les yeux, a été :

"Combattre! combattre encore! combattre toujours!"

Le général Trochu a été, dit-on, si éloquent et si entraînant que le conseil a l'unanimité a décidé de continuer la guerre, quoi qu'il doive en arriver, et que l'ardeur et l'action seront plus que jamais unanimement acquises au gouvernement de la défense.

Nouvel envoi d'excellents gants de peau à $1 00 la paire, chez Guéblé & Nippert.

"LA PERLE," POUDRE DENTIFRICE. Les dents sont d'une importance capitale, sans elles il n'y a ni vraie beauté, ni bonne digestion. Pour les conserver faites usage tous les jours de la PERLE, poudre dentifrice, préparée par M. A. Griffo. Cette poudre blanchit et conserve admirablement les dents; prévient ou arrête la carie; fortifie et vivifie les gencives; parfume la bouche et la maintient dans un parfait état de propreté.

C'est, au dire de tout le monde, la meilleure poudre dentifrice parue jusqu'à ce jour.

Elle se vend 50 cents la boîte seulement, à la Pharmacie, rue Royale, 236, coin Hôpital.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.—On trouvera plus loin la liste nominale des steamers de la ligne Cromwell, entre la Nlle-Orléans et New York. Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre. Un de ces steamers, le *Cortes*, capitaine Horatio Nelson, partira dimanche, 8 janvier, à 8 heures du matin, de son wharf devant la rue Toulouse, Deuxième District.

La guerre dans l'Est.

ATTAQUE DE DIJON.

On sait que Garibaldi avait voulu attaquer Dijon, et qu'il a été obligé de fuir.—Voici, en résumé, le rapport de cette affaire, rédigé par un des aides de camp de Garibaldi, M. Ordinaire, le fils, croyons-nous, du préfet du Doubs.

L'action s'engagea sur le plateau de Lantenay (Côte d'Or). A la gauche des garibaldiens étaient deux villages, Pasques et Prenois, dans lesquels, après avoir crénelé les murs des jardins, les Prussiens s'étaient installés.

A midi, dit M. Ordinaire fils, nous étions au bas de Prenois, sur lequel montent deux routes. Les chasseurs à cheval s'élancent au galop par une de ces voies, pour s'emparer de l'artillerie. Ce fut splendide: les feux de peloton pétillaient, craquaient à la crête d'un mur, le couronnaient de flamme et de fumée. Les chasseurs avançaient toujours. Sur trente chevaux, huit roulèrent sur le chemin, entre autres celui du colonel Canzio, qui chargeait, lui aussi, en cravate blanche et la cigarette aux lèvres.

Les balles sifflaient autour de la tête de Garibaldi, avec lequel se trouvaient le colonel Bordone, le capitaine Tironi et votre serviteur. Le plomb nous encadrait littéralement, crépitant derrière nous sur un mur. Pas une égratignure! mon cheval seul eut les naseaux brisés par deux balles. La position était enlevée.

Par l'autre route du village, les chemises rouges battaient à la baïonnette, et les Prussiens, lâchant fusils, cartouchières, sacs, s'enfuyaient en désordre sur la route de Dijon, s'écrasant sous les roues des canons enlevés au galop des chevaux des artilleurs. Nous avancions toujours.

Le général souriait, et, se retournant, il dit au colonel Bordone : "Nous allons faire coucher nos hommes à Dijon." [illegible] en chassant l'ennemi devant nous.

Garibaldi appelle les officiers des différentes compagnies et leur recommande de faire le plus grand silence, d'ordonner à leurs hommes de mettre les baïonnettes, et de marcher sans tirer un coup de feu.

L'arme blanche doit emporter Dijon. Entrez, ajoute-t-il, au pas de gymnastique dans la ville, en criant: *Vive la République!* et en chantant la *Marseillaise*.

La colonne, 2,000 hommes environ, défile silencieusement pour enlever les sentinelles et les avant-postes, pour fondre ensuite comme une trombe sur Dijon. Des officiers déguisés nous avaient précédés dans la ville pour avertir la population et l'engager à se soulever à l'intérieur contre l'envahisseur.

"Pas un coup de feu; à la baïonnette!" tel était le mot d'ordre. Le général avait compté sans l'inexpérience, et, je le dis hautement, sans la *lâcheté* des mobiles.

Arrivé à 1,000 mètres de la ville, la sentinelle prussienne est égorgée; mais les avant-postes, à 500 hommes, établis sur le côté droit de la route, à la lisière d'un bois, font feu sur nous à quatre-vingts pas. C'était un fantastique tableau. Une ligne de feu se dessine, droite, régulière, au milieu de l'obscurité, illuminant le taillis, suivie d'une détonation presque unique, presque fondue en un seul roulement; puis un sifflement déchire l'air; les balles passent autour de nos têtes, par-dessus, à nos côtés, près des chevaux.

Les mobiles des Basses-Alpes et des Basses-Pyrénées, affolés de terreur, malgré la recommandation du général, tout à coup tirent... Les fusils et éclatant la nuit, ... l'ennemi ... essuyé leur décharge comme celle des Prussiens.

Malgré cela, nos francs-tireurs, les garibaldiens, les carabiniers génois, égorgent à l'arme blanche les 600 Prussiens des avant-postes, et la marche de nos hommes continue rapide, non interrompue, quoique les mobiles suivent follement, et que l'on aperçoive la long des fossés, des buissons, dans les champs, fuir des ombres en désordre.

"En avant, en avant!" crie le général, debout sur sa voiture, la poitrine en face des balles, la tête haute et légèrement inclinée en arrière orgueilleusement. Il entonne la *Marseillaise* d'une voix vibrante et enthousiaste. Nous continuons d'avancer; les lumières de Dijon nous éclairent de plus en plus; nous approchons; on distingue des murs grisâtres. C'est la ville.

Tout à coup un déchirement d'air se produit. C'est un sifflement continu, du givre, de la grêle, chassés sur nous par un vent terrible. Cela nous passe à un mètre au-dessus de la tête. C'est un ouragan de fer. Une batterie de mitrailleuses nous crache tous ses projectiles. La colonne marche, seconde décharge, la colonne marche toujours, mais il y a hésitation; on plie, ça se suit. La troisième volée détonne, ruisselle sur nous. Quelques hommes tombent, c'est fini! La colonne se replie.

Le colonel Bordone, son fils, dont le képi a été troué par la mitraille, le lieutenant Caron et moi, et bien d'autres que j'ai pu voir dans l'obscurité, tout l'entourage de Garibaldi enfin, descendent de cheval et cherchent à arrêter le reflux, à faire remonter le courant. Les chevaux sont en travers de la route; le revolver, le sabre à la main, nous tentons de nous opposer à la retraite. En avant! en avant! crie Garibaldi; et il pleure de rage, et le colonel Bordone est obligé de le faire retourner presque de force, pour ne pas l'exposer inutilement.

Nous battons en retraite, mais en ordre, et nous reprenons la route du Lantenay.

Que se passait-il dans Dijon au moment où nous étions contraints de nous replier, parce que des mobiles des Basses-Alpes et des Basses-Pyrénées s'étaient affolés de terreur par trois volées de mitraille pointées au hasard, dans l'obscurité, trop haut.

Elles avaient fait plus de bruit que de mal. Que se passait-il, dis-je, à Dijon? Nous l'avons su le lendemain, par nos émissaires: ces Prussiens, en pleine panique, fuyaient de tous côtés, en criant: "C'est Garibaldi! Garibaldi!" et ils se sauvaient en toute hâte. Plus de sentinelles, plus de postes, rien; ils s'échappaient dans toutes les directions, et ils ne nous avaient lancé ces quelques coups de mitrailleuses que pour protéger leur retraite et avoir le temps d'enlever leur artillerie et leurs fourgons.

En somme, les garibaldiens, les francs-tireurs, les carabiniers génois étaient entrés jusque dans les rues, et ils ne se sont repliés que lorsqu'ils ont trouvé la ville derrière eux, à cause de la fuite des mobiles, parce qu'ils n'étaient pas soutenus, par la population dijonnaise. Cette population n'a pas eu le cœur de se soulever.

Bientôt je vous écrirai de Dijon.

F. ORDINAIRE.

Lyon, 7 décembre.

Repoussée à Autun, battue à Arnay-le-Duc, la colonne prussienne qui avait poursuivi Garibaldi est en pleine retraite sur Dijon et en très mauvais état. Elle avait cependant une bonne artillerie avec elle. Mais les canonniers du corps garibaldien ont fait merveille.

Dans l'ordre du jour que Garibaldi a fait lire à ses soldats après l'affaire d'Autun, il adresse des félicitations à l'artillerie de campagne et de montagne, aux bataillons des Basses-Pyrénées et des Alpes-Maritimes, à la garde nationale mobilisée, aux francs-tireurs de la 4e brigade, à la compagnie génoise, puis il ajoute :

"Les troupes ont pu voir, par la journée d'hier, que lorsqu'on veut résister aux envahisseurs, même lorsqu'ils sont en nombre supérieur, on le peut; aussi ne soyons-nous flétrir avec trop d'énergie ceux que le bruit du canon ou de la fusillade met en fuite.

"Ordre est donné dans toutes les directions de les arrêter; il faut des exemples, et nous nous soumettrons à la dure nécessité d'en faire.

"Tout individu isolé, surpris en état de fuite, sera fusillé sans procès. Si c'est un corps, il sera décimé.

"Quant aux autorités et aux habitants du pays où stationneront les fuyards, leur premier devoir est de leur refuser le manger et le boire; qu'ils sachent bien que les misérables qui abandonnent ainsi leur patrie, ce sont ... derrière eux ... et le terrain, compromettent la vie et quelquefois l'honneur de ceux qui combattent."

Le 2 décembre, un convoi de prisonniers civils est parti de Gray pour l'Allemagne. Ces prisonniers sont MM. le baron Thénard, membre de l'Institut; Péraigny, sous-préfet de Gray; Mangin, membre du conseil général de la Haute-Saône; Dumont, juge au tribunal de commerce de Gray; Aubert, ancien maire d'Arc; J.-B. Poulot, rentier; Jæger, banquier à Gray; Carot et Thierry, propriétaires.

Le 3 décembre, un nouveau convoi de vingt notables arrêtés à Dijon est parti également de Gray.

Leur destination est, dit-on, la ville de Brême. Ces arrestations paraissent être la représaille de la capture par notre marine de capitaines de la marine marchande des ports allemands.

M. le baron Thénard a été arrêté dans son château de Talmay avec un grand appareil de force. L'officier qui commandait le détachement lui a dit qu'on lui offrait la liberté s'il voulait prendre l'engagement de faire rendre les capitaines pris par la flotte française près de Hambourg. Pour toute réponse M. Thénard s'est contenté de prendre son manteau de voyage et de se faire dans une voiture.

Lyon, 7 décembre (soir).

Des renseignements nouveaux nous sont arrivés dans la journée sur l'affaire des otages qui a produit une si vive émotion dans l'Est et qui est destinée à exciter l'indignation de l'Europe entière, si l'Europe peut encore trouver le fait démoralisée par la terreur que lui inspire la Prusse devenue l'Allemagne.

L'officier qui a fait à M. le baron Thénard la proposition dont je vous ai parlé ne s'est pas adressé à lui au nom de l'état-major de Versailles, mais au nom du roi de Prusse lui-même. M. Thénard aurait alors répondu avec cette vivacité pittoresque de langage qui est familière : "Si vous avez besoin de la peau d'un baron et d'un membre de l'Institut, prenez-la; c'est à ma fortune que vous en voulez, voilà; quant à mon honneur, il est au-dessus de la portée du roi de Prusse lui-même. Allons, partons!"

On dit que les Prussiens ne doivent pas se contenter des quarante otages qu'ils ont enlevés et qui appartiennent aux premières familles de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or. Ils doivent en prendre autant que la flotte française fera de capitaines allemands prisonniers. Ce n'est pas tout. On a signifié aux familles que les otages répondraient sur leurs têtes des perles causées à la marine marchande allemande. Ce détail odieux n'avait pas été connu; il est positif. Il est attesté par un honorable habitant de la Côte-d'Or qui a pu faire parvenir une lettre à l'un de ses amis de Lyon.

On dit que le général Garibaldi a joint ses forces à celles du colonel Bourras et qu'ils marchent ensemble sur Dijon. Dans leur retraite, les Prussiens ont commis beaucoup de dégâts dans le canton de Bligny-sur-Ouche. Un détachement s'est présenté au château d'Antery, chez M. de ... à ... ...

Clancy, et l'a complètement dévasté. Un officier a dit en très bon français qu'on agissait ainsi parce que le propriétaire commandait à Paris le bataillon de la garde mobile du canton.

On se montre très-mécontent ici des efforts que font certains journaux pour rejeter sur les mobiles l'insuccès des garibaldiens à Dijon. Cet échec est cependant assez facile à expliquer pour que l'on n'ait pas recours à des mensonges. Une bonne revanche vaut mieux que toutes les récriminations. Du reste, la revanche a déjà été brillamment commencée à Autun.

M. Mouren a été nommé commandant de la légion des Alsaciens qui se compose de plusieurs bataillons.

On travaille toujours à augmenter l'artillerie pour la défense. De très-importantes commandes ont été faites à deux de nos plus grandes usines. L'une d'elles a découvert, pour les canons d'acier, un système de forage beaucoup plus prompt.

Les bruits qui avaient couru sur la mauvaise situation de Belfort sont aujourd'hui tout à fait mis à néant par des renseignements officiels.

Nous venons de recevoir une nouvelle expédition de fusils Remington.

Des troupes partent continuellement de Lyon.

M. de la Tour-du-Pin, commandant des mobiles de Roanne, a été grièvement blessé dans les derniers engagements sur la Loire. Il est dans sa famille.

L'œuvre des grattages poursuit sa marche. Cette fois elle a fait disparaître les inscriptions commémoratives de la fontaine de la place des Brotteaux, élevée en souvenir de l'affranchissement des ponts du Rhône. Elles en attribuaient l'honneur à Napoléon III.

Chose singulière et cependant très-vraie: depuis l'établissement de la république, les crimes ... ... le seul juge d'instruction suffit, dit-on, à la besogne.

CHRONIQUE LOCALE.

ORDRE DE RESTITUTION.—Hier le juge Dibble, dans une décision fortement élaborée, a donné ordre à l'ancien shérif, M. T. L. Maxwell, de transférer à son successeur, M. C. S. Sauvinet, certaines sommes appartenant à des plaideurs.

On nous assure que M. Maxwell appellera de ce jugement.

AFFAIRE DES MARCHANDS DE LAIT.—Le même juge Dibble a refusé hier matin l'injonction que les marchands de lait avaient sollicitée contre la police, afin de l'empêcher d'agir de nouveau comme elle a fait à leur égard, mais il a décidé qu'ils pouvaient exercer une action en dommages et que cette action devait être reçue en justice et décidée.

UN VETO DU GOUVERNEUR WARMOTH.—Un des vetos du gouverneur Warmoth est celui qui frappe le bill amendant l'acte qui a créé la police Métropolitaine. Cette modification aurait ajouté $14,000 à l'énorme somme allouée à la police Métropolitaine, et qui en aurait profité? l'agence de jour ou de nuit qui fait un service de rondes des plus pénibles et des plus périlleux? Non, mais bien le lieutenant-gouverneur Dunn, comme président du bureau Métropolitain, le trésorier, les membres du bureau, tous gens dont le service ne les occupe pas plus de deux heures par jour. Nous savons bien que M. Dunn touche déjà $8 60 pour ce service. Si la loi avait été adoptée, il aurait eu un salaire fixe de $300, ce qui avec son traitement de $3000 comme président du Sénat, lui constituerait un salaire général de $6600. Nous espérons bien que le veto du gouverneur anéantit à jamais cette monstrueuse combinaison, et que ce n'est pas là une comédie.

DÉMISSION.—La démission de l'administrateur Emley ayant été adressée au gouverneur avant le 1er janvier, il sera remplacé par une créature du gouvernement et non par l'élection.

Il en sera de même, dit-on, à l'occasion de M. West qui, visant à l'élection pour le Sénat des Etats-Unis, aurait aussi adressé au gouverneur, avant le 1er janvier, sa démission comme administrateur des améliorations. On n'y perd rien, car avec la loi qui régit les élections on a perdu tout espoir de mettre en place d'autres hommes que des radicaux.

UN AUTRE HABEAS CORPUS.—La nouvelle loi sur le vagabondage doit subir aujourd'hui l'épreuve constitutionnelle d'usage devant le juge Cooley. Fred. Cobble, un des joueurs, dont le nom a plusieurs fois figuré dans les affaires d'escroquerie, est un de ceux qui ont été consignés au Workhouse en vertu de la dernière loi. Un writ d'habeas corpus émis par le juge Cooley ordonne aux autorités de police de produire le dit Fred. Cobble aujourd'hui, à 10 heures, à la 6e Cour de District. En attendant, Cobble a été logé dans une cellule de premier étage de la station centrale.

L'AFFAIRE DE VOL DES STEAMERS.—L'affaire de Leopold et Oppenheim et Abraham Leopold, accusés d'avoir reçu et vendu une partie des marchandises volées aux steamers de *Sala* et *Bienville*, de la Compagnie des vapeurs transatlantiques, s'est reprise hier. Plusieurs témoins ont été entendus pour la défense. Les plaidoiries ont été prononcées des deux côtés, mais le recorder Staib ne rendra pas de décision avant d'avoir entendu Barney, qui est accusé par A. Leopold de lui avoir vendu des marchandises qu'il savait volées. On dit que le drayman de Barney, qui est un important témoin, vient de découvrir qu'il avait des affaires qui le retiendront hors d'ici plusieurs semaines.

FIN DES SALLES CHANTANTES.—Le capitaine Badger a donné, hier, à la police l'ordre péremptoire de mettre fin à toutes les danses et exhibitions théâtrales, et à tous les chants exécutés dans les cafés, salons de bière ou débits de liqueurs ou autres drogues de la ville. La licence de ces lieux publics était expirée avec l'année 1870, et n'ayant pas été renouvelée, il est à croire que l'ordre sera mis à exécution sans difficulté, bien que, pour notre part, nous n'ayons jamais été troublé par le voisinage de ces cafés qui, pour la plupart, sont établis assez loin des maisons de résidence.

FEU.—Hier matin, vers deux heures, le feu a pris dans une laiterie au coin des rues Tontine et Colyzée, occupée par Raphael Bittler et lui appartenant. La laiterie a été détruite avec le foin ou le maïs qu'elle contenait pour environ $50. L'assurance. On suppose que le feu a été mis par un incendiaire.

VOL.—Quantité d'effets domestiques ont été volés dans la nuit de mardi chez M. Chas. Fortier, rue Tonti. On est entré par une allée de derrière et on est sorti par la même voie sans avoir ré. eillé personne.

VOL.—Un individu qui s'appelle E. P. Lewis, de Lafayette, Arkansas, se plaint d'avoir été entraîné dans un bouge sur les derrières de la ville, dimanche soir, et d'y avoir perdu $300 qu'on lui a véritablement escroqués. Comme il ne peut décrire les lieux ni donner le signalement des honorables personnes qui l'ont dévalisé, sa plainte n'amènera aucune découverte.

RELEVÉ TOUT SANGLANT.—Mardi matin, sur les deux heures, un individu inconnu a été trouvé sans connaissance sur la banquette de la rue Bienville. Il avait au front une croix profonde, preuve qu'il avait dû se défendre contre un redoutable agresseur. Le malheureux a été transporté à l'hôpital.

LÉGISLATURE.—Sénat.—Le Sénat est appelé à l'ordre à midi. 27 sénateurs sont présents.

Sur motion de M. Anderson, MM. Daigle, sénateur de St-Landry, Lafayette, Calcasieu et Cameron, a été admis à prêter serment.

MM. Marks, Mayfield, Camp et Veattie, donnent avis qu'ils contestent les sièges de MM. Munsaker, Bowman, Butler et Swords.

M. Chas. W. Cotton est élu rapporteur officiel par 27 votes.

Une discussion s'élève sur la question de savoir si les comités peuvent être élus au scrutin. La décision du président fut par élue sentence. 20 pour, 16 contre.

M. Todd demande que le Sénat se retire en séance exécutive. Rejeté.

M. Campbell demande que la résolution passée hier soit reconsidérée. Adoptée.

Le même demande alors que la portion de la résolution qui ordonne l'élection des comités par scrutin soit biffée.

M. Pinchback ne peut pas comprendre comment les démocrates soutiennent maintenant le gouverneur Warmoth, qu'ils ont dénoncé comme un voleur, un menteur, un carpet-bagger, etc. Comment la classe éclairée du Sud peut-elle s'arranger avec un homme qu'elle a si vigoureusement attaqué.

M. Blackman répond que les démocrates n'ont pas formé une coalition avec le gouverneur Warmoth ou le lieutenant-gouverneur Dunn, mais si l'un des deux présente des mesures favorables à tout le peuple et à toutes les parties de l'Etat, ils les appuyeront certainement. Il dit que le président avait toujours montré de la courtoisie et des attentions pour la minorité pendant la session précédente, mais que s'il s'élève une question importante sur laquelle les démocrates auraient des vues différentes, alors ils voteront suivant leur conscience et l'intérêt de leurs constituants.

La motion de M. Campbell, d'effacer les mots, "par scrutin", est votée alors par 18 contre 13.

Les nominations sont faites alors; presque tout sénateur présent nommant quelque autre sénateur. Les membres dont les noms suivent ayant reçu le plus grand nombre de votes sont déclarés élus pour faire partie du comité de 5 sur le règlement: Campbell, Anderson, Thomas, Whitney et Wilson.

Ce dernier présente une résolution portant qu'il sera fourni aux sénateurs et aux officiers, trois journaux quotidiens par le sergent-d'armes.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE.—Séance d'hier, sous la présidence de M. Carr, 81 membres sont présents.

L'orateur annonce la composition des comités permanents suivants :

Sur les élections contestées, Dewees, de De Soto; Robbe, de Carroll; Butler, de Bienville; Williams, de Madison, Murry, de l'Ascension; Tournoir, de la Pointe-Coupée; Brewster, d'Ibéria.

Pour examiner les actes du Trésorier d'Etat.

Bowen, d'Orléans; Souer, des Avoyelles; Hyams, de Ouest-Baton-Rouge; McCarty, d'Orléans.

Une résolution accordant l'usage de la salle aux vétérans de 1814-15 est adoptée.

Abell, du comité des élections, présente une résolution portant qu'il ne sera accordé de certificats de milliage, en cas de contestation d'élection, qu'à celle des parties qui aura prouvé son droit par son admission à siéger.

La résolution est adoptée par 78 contre 13.

Des résolutions autorisant l'orateur à nommer un rapporteur sténographique et donnant l'impression des délibérations au *N. O. Standard*, sont déposées suivant le règlement.

Par Dewees, un bill allouant $[illegible] pour le per diem et le milliage des membres et des employés du Sénat et de la Chambre. Le règlement est suspendu et le bill adopté.

Par Brewster, de l'Ascension, un acte pour changer la juridiction dans les affaires de Fisher et des deux Olivers, en les transférant de la paroisse Ascension à la paroisse St. Jacques. Après quelque opposition le bill passe.

Dans une communication adressée à la Chambre, le surintendant de l'éducation publique Conway demande une extension de délai jusqu'au second lundi de février, pour la présentation de son rapport annuel.

La requête est accordée.

La résolution de Peter Harper, pour que trois journaux quotidiens et deux hebdomadaires soient fournis à chaque membre, est adoptée, après quoi la Chambre s'ajourne.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Bataille de Bapaume gagnée par le général Faidherbe.

Pertes énormes des Prussiens.

La nouvelle est officielle.

Un banquet d'Allemands à Versailles pour le jour de l'an.

Les Parisiens demandent une sortie.

Mouvement des troupes françaises sur Paris.

Probable évacuation de Rouen par les Allemands.

Succès continus du général Chanzy.

Plan d'occupation en France par les Prussiens.

Une partie des troupes de Bourbaki marche sur Orléans.

Les Allemands en pleine retraite.

Nouvelles Européennes

Bordeaux, 4 janv.—Des avis de Paris indiquent qu'il y a une intense agitation dans la population qui demande une grande sortie. Un certain nombre de maires de la ville sont allés trouver le général Trochu et ont insisté pour qu'il cède à ce désir du peuple. Quelques uns des journaux de Paris accusent Trochu de faiblesse et plusieurs journaux de Bordeaux, en mentionnant leur opinion, semblent y donner leur assentiment.

On annonce que des ordres qui ont été envoyés aux généraux en campagne pour qu'ils hâtent leur mouvement sur Paris. Un nouveau général a été envoyé pour prendre le commandement des forces françaises au Havre.

L'évacuation de Rouen par les Allemands est considérée comme certaine, attendu que Manteuffel est forcé de concentrer ses forces en avant du mouvement en avant du général Faidherbe le long de la vallée de l'Oise.

Le général Chanzy continue à remporter des avantages sur l'ennemi avec ses colonnes volantes.

Londres, 3 janv.—Au banquet du Jour de l'An, à Versailles, le roi Guillaume a bu à la santé des princes allemands. Le duc de Bade a répondu en disant qu'il se réjouissait de la restauration de l'ancien empire allemand et il a terminé en portant la santé du roi Guillaume le victorieux.

Des lettres de Paris portent que les citoyens souffrent beaucoup du manque de combustible et de nourriture, mais la rareté des vivres est mitigée par la distribution de provisions que fait le gouvernement.

On annonce que l'Autriche arrêtera et retiendra tous les prisonniers français qui s'échapperont sur son territoire pendant la guerre.

Berlin, 4 janv—Certains banquiers de Berlin ont été condamnés à l'emprisonnement pour avoir souscrit au récent emprunt français.

Bordeaux, 4 janv—Ce qui suit est officiel: Le général Faidherbe envoie la dépêche suivante, datée du 3 janvier, au ministre de la guerre :

"Nous avons livré une bataille, près de Bapaume, qui a duré de huit heures du matin à six heures du soir, lundi. Nous avons chassé les Prussiens de toutes leurs positions et de tous les villages occupés par eux. Les pertes de l'ennemi sont énormes. Les nôtres sont sérieuses."

Londres, 4 janv—Des avis de Rome disent que le cardinal Antonelli a reçu cordialement l'ambassadeur envoyé par le roi Victor-Emmanuel pour annoncer son arrivée à Rome.

Le gouvernement prussien a refusé de seconder la demande de l'Autriche au sujet de garanties pour la navigation du bas Danube.

L'Autriche envoie le comte Szisola comme assistant-représentant à la conférence de Londres.

Le steamer City of Rio, parti de la rivière Platte pour New York, a éprouvé de graves avaries à 300 milles au Sud de Rio de Janeiro. Le steamer Humboldt a été envoyé à son secours.

Le Rasleck, navire de Philadelphie, avec un chargement de pétrole, a fait naufrage devant Langroon. Son équipage a été sauvé.

New-York, 4 janv—Dépêche au *World*: Londres, 4 janv.—Le duc de Cambridge aura pour successeur Lord Napier, au commandement de l'armée, et le très honorable Ed. Cardwell sera remplacé par Lord Strathnam comme secrétaire de la guerre. L'Angleterre est décidée à armer.

Bruxelles, 3 janv.—Le roi Guillaume a renoncé à l'idée d'entrer à Paris quand cette ville capitulera.

Les forts de Paris auront une garnison et des provisions pour deux ans, et les Allemands garderont l'Alsace, la Lorraine, Belfort, Bitche et la ligne de communication avec Paris.

Après une capitulation sans condition, la garde nationale sera armée et rendue responsable du maintien de l'ordre dans la capitale, et le Corps Législatif sera sommé de se réunir le troisième mois suivant.

Londres, 4 janv—Un plan est sur pied pour recevoir Jules Favre et lui donner un dîner lorsqu'il arrivera ici pour la conférence.

On dément authentiquement le rapport d'après lequel l'Autriche devait envoyer un plénipotentiaire à Versailles.

Par la capitulation de Mézières, 1,200 prisonniers, 106 canons et quantité d'approvisionnements sont tombés entre les mains des Prussiens.

New York, 4 janv—Dépêche au *World*:

Londres, 4—Le général Faidherbe a attaqué, lundi, le général Manteuffel, près de Bapaume. Le combat a duré sept heures. Mardi, le combat a été repris et alors les Allemands se sont retirés.

Le général Chanzy continue à marcher sur Orléans et les Allemands battent en retraite.

Le général Bourbaki a divisé ses forces. Une colonne se porte sur Châlons et l'autre sur Orléans par Gien.

New York, 4 janv—Dépêche au *Herald*: Berlin, 3 janv—La dépêche de Von Roon, du 25 décembre, a été reçue très cordialement ici. Il reconnaît le nouvel empire allemand sous le contrôle de la Prusse sans conditions, et il espère que les relations se renoueront sous des auspices procureront de grands avantages aux deux pays.

Nouvelles de Washington

Washington, 4 janvier—Sénat—Divers bills ont été présentés. Le comité de finance est chargé d'examiner s'il y a lieu d'imposer une taxe de timbre sur toutes les ventes de stocks, d'or, etc.

Le Sénat s'est ajourné pendant la discussion d'un bill pour indemniser le propriétaire d'une maison détruite pour étendre le tir de l'artillerie pendant la guerre.

CHAMBRE—La Chambre a adopté le bill relatif à l'établissement d'une Exposition qui aurait lieu dans les états nationaux.

Banks a donné avis qu'il demanderait, lundi, la discussion du bill sur Saint-Domingue.

Washington, 4 janv.—Le bureau d'inspection d'armes, qui s'était réuni après l'acte du 15 juillet 1870, et dont le général Hancock était le président, a été dissout aujourd'hui par un ordre spécial du département de la guerre, et les généraux qui le composaient ont reçu ordre de se rendre dans leurs commandements respectifs. Le Bureau a fait des rapports défavorables dans 25 affaires et des rapports favorables dans 21. Sept officiers n'ont pas répondu à la sommation.

Washington, 4 janv—Conformément à la résolution du Sénat, le secrétaire de la guerre a envoyé aujourd'hui à ce corps le rapport du juge-avocat général Holt, daté du 16 juin 1866, où il dit que certains documents montrent en substance que Hoyt demeurant au Texas, lors du début de la rébellion, alla au Nord où, en automne 1862, il effectua un arrangement avec Wm. Sprague, maintenant sénateur du Rhode-Island, pour faire sortir le coton du Texas.

Quatre maisons furent intéressées dans cette affaire et chacune y contribua jusqu'à concurrence de $25,000. Les navires furent achetés et chargés de matériel de guerre, etc. Ils furent expédiés pour des ports étrangers et se rendirent au Texas. Hoyt se mit à bord de l'un d'eux, portant ils lettres d'introduction du gouverneur Sprague qui le recommandaient à Butler et à Farragut.

Les marchandises furent vendues au Texas et l'argent en provenant fut employé à acheter du coton, dont une partie put sortir, tandis que l'autre fut saisie par les croiseurs du blocus.

Holt conclut comme suit :

Après l'examen de tous les papiers, ce Bureau est d'opinion que les parties engagées dans ce commerce illicite doivent être traduites devant une Cour martiale pour avoir aidé l'ennemi avec de l'argent et des munitions, et devant une commission militaire, pour avoir eu des rapports de commerce avec l'ennemi. C'est au secrétaire de la guerre à voir si dans la situation actuelle des affaires leur procès doit avoir lieu.

M. Mullett, architecte, inspecteur du département du Trésor, pense partir demain pour la Nouvelle-Orléans, où il se rend pour examiner l'état où se trouve l'édifice de la Douane. M. Mullett examinera l'édifice et recommandera tels changements qu'une inspection attentive des fondations et des constructions lui suggérera.

Nouvelles de la Havane.

La Havane, 3 janv.—A l'arrivée de la nouvelle de l'inauguration d'Amédée à Madrid comme roi d'Espagne, la ville a été décorée et illuminée. Les fêtes dureront trois jours.

On ne sait rien sur les mouvements du steamer flibustier Hornet. La nouvelle du débarquement d'une expédition n'a pas été confirmée.

Nouvelles Diverses.

New York, 4 janv.—La princesse Edith, qui prétend être la fille de Lola Montès, a été envoyée à un asile de lunatiques.

Cincinnati, 4 janv.—Le juge Taft a donné l'opinion de la Cour Supérieure, favorisant la constitutionnalité de la souscription de Cincinnati de [illegible] au chemin de fer de Cincinnati du Sud.

Memphis, 4 janv.—La retraite du sénateur McDonald assure l'élection du gouverneur Clayton comme sénateur des Etats-Unis pour l'Arkansas. Le premier public une note qui annonce Clayton d'avoir ... ... le prochain ... ...

Springfield, Ill., 4 janv.—Les deux Chambres de la Législature se sont organisées aujourd'hui et le message du gouverneur a été lu au Sénat.

Cincinnati, 4.—Les procès de ... de Adolph Wood ... de Cincinnati et F. W. Perkins et Cie de la Nlle-Orléans, importateurs, ont été décidés aujourd'hui, par le juge Leavitt, de la Cour des Etats-Unis, en faveur des réclamants.

Le juge a soutenu qu'il n'était pas sûr que Perkins et Cie eussent aucune connaissance de l'erreur de ... et ... aucune fraudeleuse intention. Il a ordonné le payement d'un droit additionnel de 2 cts par livre.

Marchés Européens.

Londres, 4 janv., 1.30 après-midi—Consolidés sans changement. Fonds américains calmes et fermes, 5-20 de '62: 88 1/2.

Liverpool, 4 janv.—Coton avec tendance à la baisse. Cotes sans changement.

Marchés Américains.

New-York, 4 janv., soir—Le coton a fermé faiblement, mais pas plus bas. Ventes du jour, 4,000 balles. Orléans 15 5/8.

New-York, 4 janv.—Argent actif à 7. Sterling 9. Or, très ... à 110 1/2 et 110 5/8. Gouvernements fermes. Louisiane 64. Levée 70.

Mobile, 4 janv.—Coton calme. Middling, 14-1/4. Stock 61,890.

Galveston, 4 janv.—Coton calme. Middling 13 3/4. Stock 60,000.

Charleston, 4 janv.—Coton calme. Middling 14 5/8. Stock 26,000.

Savannah, 4 janv.—Coton plus. Middling 14 5/8. Stock 86,000.

Memphis, 4 janv.—Coton calme et ferme pour les hautes qualités.

Louisville, 4 janv.—Toile d'emballage très inactive de 25 à 26. Coton ferme, middling 13 3/4. Farine ferme et en meilleure demande, extra de famille 6 25. Provisions en meilleure demande, mais sans changement dans les prix. Whiskey 87.

Cincinnati, 4 janv.—Blanc ... ... plus ... mais très ... Cinq observés ...

Chicago, 4—Farine calme et ferme. Maïs plus ferme. Grains ... 25. Porc ... Whiskey grainse 11 1/2.

St-Louis, 4—Farine ferme, superfine 4 25. Maïs plat et sans changement dans les prix, ... Whiskey 89. Jambons fourrés 16 1/2. Graisse inactive à 11.

Nouvelles des Rivières

Vicksburg, 4 janv.—Descendu: Dexter, à 1 heure P. M. Fleuve baissant.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 4 janv., 6 heures P. M.—Baromètre 30.50. Vent du Nord frais. Arrivés: Goëlette Lizzie Lins, en 8 jours de la Jamaïque, avec fruits.

Passe à Loutre, 4 janv., 6 heures P. M.—Vent Nord-Est léger. Arrivées: Goëlette Ingraham, en 19 jours de New-York; goëlette Kenney, ... de Philadelphie.

Dépêches d'hier soir.

Paris, 31 déc.—Spécial à la *Tribune*.—L'approvisionnement de charbon a été entièrement consommé pour la fabrication des canons et par les chemins de fer et les usines. On coupe les arbres du bois de Boulogne et des Boulevards.

Il meurt beaucoup d'enfants par suite du manque de lait. Le pain est en abondance. Les Prussiens continuent leurs opérations de campagne en dépit du froid.

On s'attend à une attaque immédiate contre le Mont-Valérien. C'est la partie supérieure des canons prussiens qui a obligé les Français à évacuer le Mont-Avron.

Londres, 4.—Un télégramme de Bâle rapporte qu'il y a eu un combat sur la frontière suisse, le 1er janvier et que 200 Français ont retraité en Suisse où ils ont été désarmés par les soldats fédéraux.

On dit qu'un corps allemand a eu lieu à Dôle, dans le département du Haut-Rhin, près de Belfort. On ne donne aucuns détails.

Une dépêche de Lille rapporte qu'il circule dans cette ville un bruit vague au sujet d'une bataille qui aurait été livrée entre Sapignies et Bapaume, au Sud d'Arras. Bataille dans laquelle il y aurait eu de grosses pertes des deux côtés.

On disait que les Prussiens avaient été battus sur toute la ligne.

Le roi Amédée a fait son entrée à Madrid lundi et a été reçu par le peuple avec beaucoup d'enthousiasme.

Londres, 11 déc.—On a reçu des informations plus positives sur les mouvements de l'armée française du Nord sous le commandement du général Faidherbe.

On dit que cette armée a occupé les villes de Achiet et Bucquoy après une légère résistance de la part des Allemands. Les hauteurs d'Ervillers et de Behaignes ont aussi été emportées par les Français, après des combats acharnés. Les pertes ont été fortes des deux côtés.

Versailles, vià Londres, 4.—Le bombardement des forts sur le côté Est de Paris continue avec un tel effet qu'il n'y a plus que le fort Nogent qui réplique au feu des Allemands.

Madrid, 3 janv—Amédée, aussitôt après son arrivée, a rendu visite à la veuve de Prim. Il s'est rendu à la salle des Cortès, où il a prêté serment comme roi d'Espagne.

L'enthousiasme du peuple est immense. Le roi a consulté Sagasta, Zorilla, Rivero et Olozaga sur la formation d'un ministère constitutionnel.

Washington, 4.—Le Sénat de la Pennsylvanie est démocrate, pour la première fois depuis 1860. Le Sénat de l'Etat est de ...

M. Miller, secrétaire du Comité de commerce du Sénat, est nommé sujet au ...

Washington, 4 janv.—Le Congrès s'est réuni aujourd'hui après la période des vacances dans les deux Chambres.

Le Sénat a passé le bill de Sherman autorisant une émission additionnelle de trois millions en bonds à 5 pour cent dans un but de consolidation.

Il a adhéré aussi à la résolution de Sumner invitant le Président à communiquer des copies de tous les documents relatifs à l'annexion de Saint-Domingue.

Passe du Sud-Ouest, 4 déc., midi—Arrivés: ... le steamer Tampico, Hadlock, par ... ... St. Paul, en ... le Bridgeport et ... Nellie Bowers.

Londres, 4 midi.—Consolidés 92 1/4 ...

Liverpool, 4, midi.—Coton plat et irrégulier. Uplands 8 1/2; Orléans 8 3/4. Ventes approximatives 10,000 balles.

New York, 4 déc., midi.—Actions fermes. Or 110 1/2 à 110 5/8. Argent ferme à 7. Sterling de 109 à 109 3/4. 5-20 de '62: 108 1/2.

New York, 4, midi.—Coton lourd sans changement. Orléans 15 5/8. Ventes, 3,000 balles.

Décédé hier soir, à 4 heures, FRANÇOIS EMMANUEL DUFFIN, à l'âge de 22 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Berthe et Millandon, sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu cette après-midi, à 4 heures précises. Le corps est exposé rue Esplanade, entre Prieur et Roman.

DOCTEUR HUARD,
De la Faculté de Médecine de Paris,
118 RUE ROYALE,
Entre St Louis et Toulouse.
(Maison du Docteur Lambert.)
Consultations—A midi, chaque jour.

ENTREPOT DE TAPIS,
Au No 13 de la rue de Chartres.
A. BROUSSEAU & CO.,
Importateurs et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Rideaux, Articles de Tapisserie, Couvertures de Tables, etc.

An Public.

M. E. Labasquière, soussigné, croit de son honneur ... ...

Janv—11 — E. LABUSQUIERE.

Société Suisse de Tir.

Assemblée générale DIMANCHE prochain, 8 janvier 1871, chez ... coin St. Louis et ... à l'heure ... pour révision de la Constitution et élection des Officiers.

Janv—6 — A. BOREL, Secrétaire pro. tem.

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans. ... 4 janvier 1871.

Tous les actionnaires qui ont ... les versements ... avant le 15 courant ...

Janv—3 — CHARLES KERR, Caissier.

Toutes les personnes ... Ch. Seinsheim.

Société Commerciale.

M. H. J. RIVET est associé à mes affaires à dater du 1er janvier ... E. MONTEUSE & CIE.

E. MONTEUSE.

MULLS SUISSES.

A vendre par J. A. ... & CO.

[illegible] ... SALUT—UNION—FORCE ... La Solidarité No 24 ...

Jackson, Kilpatrick & Henderson,
Importateurs et Marchands de Sel, ...

PROPRIETAIRES de ...

Aux Consignataires.
Dépôt du Chemin de Fer Nlle-Orléans, Jackson et Great-Northern.
... EDWARD A. BURK, Agent du fret.

Dépôt de Glaces,
Françaises et Allemandes.
Maison, en ce genre, la plus importante des Etats du Sud.

L. UTER,
135 – – Rue du Canal – – – 135

OFFRE à vendre à bas prix le plus grande variété de GLACES FRANÇAISES et ALLEMANDES ... CHROMOS de toutes sortes. CADRES ovales et carrés ... FOURNITURES et MATÉRIEL pour la peinture ... TAPIS ... ALBUMS photographiques, LIVRES de prières, CRUCIFIX, et OUVRAGES D'ART ... Miroirs Français ...

CADEAUX du JOUR DE L'AN
Etrennes !
GRANDE EXPOSITION ANNUELLE — DE —
GUÉBLE & NIPPERT,
137......RUE DU CANAL......137
JOUETS D'ENFANTS de tous genres, POUPÉES DE PARIS en variété infinie, Meubles, ... Vaisselle, ... Cartes, Boîtes à Gants, Boîtes à Ouvrage, ... FEUX D'ARTIFICE ...
Guéblé & Nippert.

BAUME PECTORAL
AUX NAVETS INDIENS

Préparé et vendu par A. LAPLACE, Pharmacien.

Grande Loterie du Bazar Français.

Le tirage aura définitivement lieu à l'Hôtel St-Louis, le LUNDI 9 JANVIER 1871, à 4 heures P. M. ...

$5,000 EN OR,

... Prix des billets.........$1 00.

Nlle-Orléans, 31 décembre 1870.
FÉLIX LABUÉ, Président.
ALBIN ROCHEREAU,
T. TUJAQUE,
L. A. CHAFFRAIX,
E. E. MARCHAND,
H. DUBOS,
Ch. CAVAROC. — Vice-Présidents.

CADEAUX! CADEAUX!
Chez LION & PINSARD,
151 & 153 rue du Canal.
(A côté de Holmes.)
A toute personne qui achètera pour Dix Piastres ... un billet ...
BAZAR FRANÇAIS.
9 Janvier 1871.

ASSOCIATION D'ASSURANCE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans.
PREMIER ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, l'Association publie l'état suivant de ses affaires ... pirée le 31 décembre 1870 ...

G. CAVAROC, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle-Orléans. ...
G. LE GARDEUR, Jr., Notaire Public.

Le 3 janvier 1871, à une réunion des Directeurs, ... dividende de CINQUANTE POUR CENT ...
C. CAVAROC, Président.
F. E. BERNARD, Vice-Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

Un Cuisinier.

ON a besoin d'un CUISINIER DE COULEUR, pouvant fournir de bonnes recommandations. ... P. DÉJAN, Banque des Citoyens.

Demande d'Ouvriers Barbiers.

Demande d'Emploi.

UN MONSIEUR qui écrit et parle couramment le français, l'anglais, l'espagnol et l'allemand, demande de l'emploi ...

DEMANDE DE DOMESTIQUE.

P. DÉJAN,
Encoignure Dauphine et Quartier.
GRAND DÉBALLAGE de beaux Meubles de chambre à coucher ...

Le Meilleur Sirop du Monde
CONTRE LE RHUME
Est celui qui est à la fois efficace, agréable et bon marché.
Le SIROP PECTORAL BALSAMIQUE de ...
F. F. DUCONGÉ, Propriétaire, ...

Changement de domicile.

MME FERRARI, ACCOUCHEUSE, ...

A Vendre.

Une JOLIE MAISON, ...

Avis Spécial.

... GRAND BAL ... CONCERT-PROMENADE ... 24 janvier ... AUGUSTE CANON.

SACRIFICE.
Liquidation pour cause de départ.
F. MEUNIER,
71 ...... ROYALE 71

J. BONTEMPS,
TEINTURIER ET DÉGRAISSEUR,
... RUE POYDRAS.

Bœuf salé ! Bœuf salé !
150 BARILS ... A vendre chez ...

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI,
DE
NORMAN & REISS,
131 et 133, rue Vieille-Levée, 131 et 133.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

... Candi en gros et en détail ... Candi de toutes sortes ... Pâte de Jujube ... GATEAUX DE MARIAGE ... Dragées ... ETRANGERS ...

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Fire Works :
ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLIONS, FIRE CRACKERS, TORPEDOES.

Prize Boxes.
BON TON. SANTA CLAUS. NOVELTIES. CAKE PRIZE BOX. SHOO FLY. LITTLE SHOO FLY.
A vendre en gros par
NORMAN & REISS,
Nos 131 et 133 de la rue Vieille-Levée.

C. H. ZIMMERMANN & CO.
94 & 96 RUE CANAL.
Ont reçu un assortiment complet de Montres Américaines Waltham, ... Bijoux et Argenterie Riches.

AVIS.
M. LOUIS FRANÇOIS DELACRETAZ, M. CELESTIN JOLY, M. HENRY QUIQUEREZ ...

Collège Commercial de St-Stanislas
A LA BAIE ST. LOUIS.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle-Orléans.
CANAL.
(Incorporé le 15 mars 1855)
—OFFICIERS—
L. F. GENERES, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er vice-président.
CHARLES LEAF, 2e vice-président.
SAM. JONES, Jr., trésorier.
—Directeurs—
Dr. W. Newton Mercer, ...

Nouveau changement de domicile.

Sacrifice Extraordinaire!

CHANGEMENT DE LOCAL.
Pension Française.

Machines à clarifier le jus de canne à sucre, "Jourdan's Patent"

Tables à Billard "Phelan's" COMPLÈTES.

Water-Works. Water-Works.

Consulat de France.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 4 JANVIER—CLASSE No 4.
HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs.

NOUVEAUTÉS de FANTAISIE.
GANTS DE PEAU !
VELOURS et GARNITURES!
GUÉBLE & NIPPERT,
... RUE DU CANAL ...

C. H. ZIMMERMANN & Co.
Aux Nos 94 et 96 de la rue du Canal,
REÇOIVENT ...

CHARLES TROUILLY,
... RUE DE CHARTRES ...
VIENT de recevoir les articles suivants qu'il a choisis lui-même à Paris ... BIJOUTERIE ... PARFUMERIE ... CRISTAUX DE BACCARAT ...

Aux Planteurs Sucriers et Cotonniers, aux Laitiers, Fermiers, Marchands de Groceries, Marchands et Expéditeurs d'Huile et de Pains d'Huile (tourteaux).

LA COMPAGNIE d'Huile de Graines de Coton et de Manufacture de la Nouvelle-Orléans ...

Avis.
Société commerciale.
Avis d'Association.
Vos Brothers.
Société Commerciale.
AVIS.
Avis.
Dissolution de Société.

E. C. FEVRE,
... Rue Royale ...
IMPORTATEUR
DE VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ... CHEVREAUX, MOUTONS ...